

Ville de Paris - Direction de l'urbanisme

Petite Ceinture ferroviaire

BILAN DE LA CONCERTATION ET PERSPECTIVES

Janvier 2016

Sommaire

<i>Rappel : conclusions de la synthèse des concertations 2013-2015.....</i>	<i>2</i>
<i>La concertation durant l'étude de programmation.....</i>	<i>3</i>
<i>Les demandes exprimées lors des différentes phases de concertation et leur reflet dans le plan-programme.....</i>	<i>87</i>
<i>Préconisations pour la mise en œuvre du plan-programme.....</i>	<i>1140</i>

Depuis avril 2015, la Ville de Paris, SNCF-Réseau et SNCF-Mobilités sont conjointement engagés sur le devenir de la Petite Ceinture à Paris, par la signature d'un protocole qui doit permettre de poursuivre son ouverture au public. En juillet 2015, l'agence Abcd a été désignée assistance à maîtrise d'ouvrage. Elle a accompagné la réflexion sur la programmation de la Petite Ceinture et a rendu ses premières conclusions en décembre 2015.

Plusieurs moments de concertation sur le devenir de la Petite Ceinture ont eu lieu entre 2013 et 2015. Afin que ceux-ci soient intégrés à la réflexion programmatique, une synthèse a été réalisée et jointe au dossier de présentation remis à Abcd. Le temps de la réflexion programmatique était propice à un nouveau moment de concertation active. Les mairies d'arrondissement qui le souhaitaient étaient ainsi invitées à mettre en place des dispositifs de concertation locaux. Des outils étaient mis à leur disposition en ce sens par la mairie de Paris.

Le présent document fait le bilan de la concertation menée durant la phase d'étude, interroge la manière dont la concertation a nourri le plan-programme et formule des préconisations pour la concertation en vue de la mise en œuvre du plan-programme.

RAPPEL : CONCLUSIONS DE LA SYNTHÈSE DES CONCERTATIONS 2013-2015

La synthèse de la concertation ayant eu lieu depuis 2013 fait apparaître de grandes thématiques pour l'ensemble du projet. (Cf *Synthèse de la concertation 2013-2015*)

Perception de la Petite Ceinture : Un espace investi d'imaginaires. La lecture actuelle de la Petite Ceinture, à la fois comme paysage, comme patrimoine ferroviaire, et comme espace sauvage, la situe comme en dehors de la ville. Cette perception présente de la Petite Ceinture donne de précieuses indications pour que son ouverture ne se fasse pas aux dépens de son rôle actuel.

Que faire ? Des propositions pour le devenir de la Petite Ceinture

- > **Mieux valoriser la Petite Ceinture.** La demande est générale et porte sur un champ assez vaste. Il en va du paysage qu'elle donne à voir depuis ses abords, de l'accès aux espaces aujourd'hui fermés, de l'utilisation de son patrimoine bâti et plus globalement de sa contribution au fonctionnement urbain.
- > **Accueil et convivialité.** L'ouverture de la Petite Ceinture est un enjeu social. A la fois parce qu'il importe de préserver les usages existants (jardin partagés, lieu de respiration et d'expression), mais surtout parce que cet espace offre des possibilités de développer des lieux accueillants pour tous, où l'on puisse se rencontrer, découvrir ou faire ensemble.
- > **Un réseau pour d'autres déplacements.** Les continuités proposées par la Petite Ceinture incitent à imaginer toutes sortes de manières de la valoriser par le déplacement. Au-delà de la question d'un éventuel retour du ferroviaire, la possibilité de déplacements doux à l'échelle parisienne est au premier plan de nombre de discussions.
- > **Rôle écologique.** La désaffectation de la Petite Ceinture a favorisé le développement de son écosystème. Comment concilier préservation de la biodiversité et ouverture au public ? Au-delà de la préservation, la mise en culture est aussi une forme de réponse à cette question. L'intervention humaine pourrait aussi contribuer au renforcement de la biodiversité.
- > **Diversifier les pratiques.** Les débats ont souvent cherché la manière dont les usages de la Petite Ceinture pouvaient être diversifiés sans s'exclure. Cet espace libre incite à imaginer des possibilités nouvelles, notamment sportives et culturelles. La recherche d'une compatibilité entre les usages incite aussi à intégrer les usagers à l'élaboration de la programmation.

Comment faire ? Premières pistes pour le processus de projet. Concevoir et réaliser ensemble. Si les propositions intègrent souvent un désir de faire ensemble, il en est ainsi dès le processus de projet. Dans les échanges reviennent la possibilité d'essayer rapidement des aménagements légers et réversibles, et celle de prendre directement part à la programmation, y compris dans le temps long.

LA CONCERTATION DURANT L'ÉTUDE DE PROGRAMMATION

Les mairies d'arrondissement ont mis en place des modalités de concertation diverses, répondant à la diversité des contextes et des débats ayant déjà eu lieu. La présente synthèse ne rapporte que le contenu des échanges publics qui ont eu lieu depuis septembre 2015, et non les échanges continus entre les mairies d'arrondissement et la mairie de Paris.

Des moments d'information ou de concertation ont eu lieu dans les 12^{ème}, 15^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements. Dans le 13^{ème} arrondissement, un processus spécifique d'information et de concertation a été organisé entre le mois d'avril et le mois de juillet 2015 pour préparer l'aménagement de la promenade Rungis, qui a ouvert au public le 23 janvier 2016.

Selon les arrondissements, ces dispositifs ont réuni des associations locales, des conseils de quartier, ou se sont plus largement adressés au grand public. Ils ont permis de reformuler et d'approfondir les grands principes retenus pour l'ouverture de la Petite Ceinture. Ils étaient aussi l'occasion pour les porteurs de projet, qu'ils soient ou non déjà présents sur le linéaire de l'infrastructure, de faire connaître leurs intentions dans la perspective de l'ouverture au public.

Principes pour l'ouverture au public

Intégrer la diversité d'usages de la Petite Ceinture

Les échanges dans les arrondissements ont rappelé la nécessité de prendre en compte les usages actuels de la Petite Ceinture. Elle est déjà un lieu informel mais non autorisé de promenade, et l'ouverture est perçue comme la reconnaissance de cette pratique. Elle est aussi investie par différentes associations, qui souhaitent pérenniser et étendre leurs activités dans le cadre de l'ouverture. Plus généralement, les débats font ressortir le besoin d'intégrer les acteurs existants, y compris ceux se trouvant au voisinage de la Petite Ceinture (il peut s'agir là d'initiatives associatives ou d'acteurs institutionnels, tel Paris Habitat).

La prise en compte de la diversité des usages concerne aussi leur cohabitation future dans les espaces de promenade, notamment entre piétons et vélos. Les participants à la concertation envisagent aisément des espaces permettant l'apprentissage et la pratique du vélo pour de jeunes enfants. En revanche, il n'y a pas de consensus en ce qui concerne l'ouverture de la promenade à une véritable circulation à vélo. Enfin, plusieurs remarques portent sur l'importance d'un accès confortable pour tous (personnes à mobilité réduite, poussettes). Ces remarques sont à mettre en relation avec les demandes d'intervention les plus légères possibles dans le périmètre de la Petite Ceinture, ce qui peut être parfois contradictoire avec des aménagements d'accessibilité PSH (personnes en situation de handicap).

La Petite Ceinture est avant tout comprise comme un espace libre, un espace de respiration, de détente et de rencontre. Cela doit se traduire par un fonctionnement compatible avec les valeurs associatives (convivialité, flânerie, économie sociale et circulaire). L'occupation commerciale doit de préférence être ponctuelle, liée à des événements associatifs. Les autres activités évoquées relèvent :

- du sport : parcours santé, mur d'escalade ;
- de l'art : cinéma en plein air, théâtre de verdure, terrain d'expérimentation artistique (murs ouverts au street art, résidences artistiques, partenariat avec les écoles d'art et design...).

Ouvrir avec délicatesse

L'exemple récent de la promenade du 15^e arrondissement rappelle les précautions qui doivent accompagner l'ouverture. Les riverains disent avoir eu quelques craintes initiales, que quelques mois d'ouverture ont apaisées. Les mises en garde sont renouvelées lorsqu'un nouvel élément est ajouté, comme c'est le cas avec le projet d'ouverture d'un espace de co-working à proximité de la promenade dans le 15^{ème} arrondissement. Sans s'opposer à l'ouverture au public, les riverains soulignent l'importance de prendre en compte la proximité de l'environnement habité de la Petite Ceinture, en termes d'usages et d'accès. Ils recommandent notamment de ne permettre que très ponctuellement un accès nocturne à la promenade.

Les précautions à prendre sont aussi de l'ordre de l'information : elle doit accompagner les transformations en cours, mais aussi les modes de gestion. Ainsi, l'intérêt de la gestion locale des végétaux de coupe demande à être expliqué pour qu'elle ne soit pas perçue comme une nuisance. La délimitation entre des espaces volontairement laissés en friche et d'autres plus organisés doit aussi être explicitée.

La délicatesse consiste aussi à conserver et à rendre visible toutes les strates qui se superposent sur la Petite Ceinture : l'infrastructure et son histoire (conserver les rails, la signalisation), la diversification d'un éco-système et le terrain d'expérimentation contemporain.

Préserver et renforcer l'écosystème de la Petite Ceinture

Les participants soulignent le lien entre le caractère exceptionnel de la Petite Ceinture et la faible présence humaine sur son parcours. L'ouverture au public ne doit pas signifier une complète domestication. Il faut au contraire maintenir des zones en friche pour préserver la biodiversité. Les interventions humaines peuvent aussi la soutenir, en installant ruches, nichoirs, hôtels à insectes, murs végétalisés. Une part de cette biodiversité peut avoir une valeur productive et pédagogique, avec des champignonnières dans les tunnels, des jardins partagés, des plantes médicinales, des parcours nature et la présence de quelques animaux domestiques (chèvres, moutons...). Certains soulignent que la préservation de cet environnement doit s'accompagner d'une vigilance sanitaire quant aux animaux présents (rats notamment).

L'espace préservé de la Petite Ceinture peut aussi avoir un rôle vertueux sur l'environnement urbain, en relocalisant une partie du fonctionnement de la ville par le recyclage. Elle pourrait ainsi être autonome en récupérant l'eau de pluie, accueillir des composts de quartier, des toilettes sèches qui pourraient être valorisées en produisant de l'énergie, ou encore comporter des espaces dédiés aux filières de récupération (biffins).

12^{ème} arrondissement

La Mairie du 12^{ème} arrondissement a réuni le 14 octobre une dizaine de personnes, membres d'associations particulièrement impliquées dans le devenir de la Petite Ceinture. A cette occasion, l'**associationGar'Eden** a présenté son activité actuelle et ses souhaits de développement.

L'association s'est formée autour du jardin des Deux Lauriers, situé à l'emplacement de l'ancienne gare Claude Decaen. Elle anime actuellement le jardin partagé et souhaiterait :

- prolonger le jardin par un verger le long des voies ferrées vers l'ouest, jusqu'à la rue des meuniers ;
- à plus long terme, ouvrir la section située entre la rue de de Charenton et la rue de Picpus, notamment pour y créer d'autres jardins ;
- créer une mare.

13^{ème} arrondissement

Une nouvelle promenade a été inaugurée le 23 janvier 2016 sur la Petite Ceinture, à hauteur de l'éco-quartier de la Gare de Rungis. Une parcelle de 1000m² située à l'extrémité ouest de cette promenade est concernée par *Terrain de jeux*, l'appel à projets sportifs lancé en janvier 2016 par la Ville de Paris sur 14 sites.

14^{ème} arrondissement

L'ancienne gare de Montrouge accueillera après réhabilitation un établissement culturel géré par la Bellevilloise. Une étude de programmation est en cours et fait l'objet d'échanges entre la Ville et les porteurs de projet.

15^{ème} arrondissement

La mairie du 15^{ème}a organisé une réunion publique le 23 octobre 2015, qui a rassemblé 120 participants. La réunion a donné lieu à deux débats: le premier portant sur le fonctionnement de la promenade ouverte dans l'arrondissement en 2013, le second sur les perspectives d'une ouverture plus importante de la Petite Ceinture.

Fonctionnement actuel

Les riverains, après certaines appréhensions au moment de l'ouverture, sont généralement satisfaits du fonctionnement de la promenade. Ils soulignent l'importance de la **prise en compte du voisinage** de la Petite Ceinture, aussi bien dans son aménagement que dans sa gestion. Dans l'arrondissement, ces questions se posent avec l'ouverture d'un espace de co-working à proximité de la promenade (risque d'un accès nocturne à la PC), et avec la gestion locale des végétaux de coupe (qui attirent les insectes).

Les usagers de la promenade considèrent généralement qu'elle est agréable. Ils suggèrent des aménagements complémentaires tels qu'un **parcours sportif**, ou l'installation d'un plus grand nombre de corbeilles pour veiller à la **propreté** des lieux.

Souhaits pour l'ouverture

La promenade actuelle a été d'emblée conçue par la mairie d'arrondissement comme une portion d'un projet plus large, **un arc vert allant du parc Georges Brassens jusqu'à la Seine**. A l'est, cela suppose de fixer les modalités d'ouverture au public du tunnel situé entre la promenade et le parc Georges Brassens. A l'ouest, la SNCF souhaite conserver l'usage ferroviaire d'une partie du linéaire afin de stocker les rames du RER C.

Des participants à la réunion soulignent l'intérêt d'intégrer à la réflexion l'environnement immédiat de la Petite Ceinture, ils citent à ce titre le théâtre Monfort et la cité des Périchaux- (association Mix'âges). L'association de sauvegarde de la Petite Ceinture rappelle son attachement à ce qu'une place soit laissée à l'héritage ferroviaire des lieux.

Projet associatif et commercial : La Coulée Douce

La société la Petite Lune, créatrice de la guinguette *La Javelle* et d'un autre espace à Tours, souhaite créer *La Coulée Douce*, à l'extrémité ouest de la promenade ouverte sur la Petite Ceinture dans l'arrondissement. Il s'agirait d'un lieu convivial ouvert de mai à octobre proposant une offre de restauration, des spectacles, des ateliers (cuisine, dessin, yoga), des expositions...

17^{ème} arrondissement

Projet associatif et commercial : Pont de Saussure

A l'extrémité de la tranchée Pereire, sous le pont de la rue de Saussure, deux porteurs de projet souhaitent créer un espace regroupant différentes activités :

- un jardin partagé, dans un arrondissement où ils sont rares ;
- une boîte à livres, permettant la mise à disposition et l'échange de livres ;
- un espace galerie et scène, pour accueillir concerts, projections, street art, expositions, installations...
- Un petit espace bar-restaurant vendant des produits franciliens, installé dans un conteneur dans la tranchée Pereire.

18^{ème} arrondissement

La mairie du 18^{ème} a organisé différents moments d'échange sur le devenir de la Petite Ceinture :

- Une réunion regroupant les **associations** déjà actives autour de la Petite Ceinture (Les Jardins du Ruisseau, Le Hasard Ludique, La Recyclerie), et les **conseils de quartier** concernés (porte Montmartre-Clignancourt et Jules Joffrin).
- Un **questionnaire** à destination des habitants et associations (388 réponses).
- Une **réunion de restitution** de la concertation.

Souhaits pour l'ouverture

Les débats tenus dans le 18^e touchent pour beaucoup aux principes généraux de l'ouverture au public (un espace libre, accessible à tous, compatible avec les valeurs associatives, attentif à l'environnement). Les réponses au questionnaire permettent de hiérarchiser ces principes dans le 18^e :

1. Encourager l'agriculture urbaine, végétaliser
2. Créer un espace de promenade
3. Accueillir des animations culturelles (concerts, expositions, installations)
4. Créer une piste cyclable sur la Petite Ceinture
5. Permettre l'installation de cafés, restaurants, terrasses (temporaires ou permanents)
6. Créer un parcours sportif

On peut par ailleurs noter des souhaits d'aménagement spécifiques au 18^e :

- Créer des **passerelles** au-dessus de la Petite Ceinture entre la porte des Poissonniers et la porte de Clignancourt.
- Permettre l'occupation du **tunnel** pour accueillir une mise en lumière, des performances sonores, un espace d'exposition.
- Créer un théâtre de verdure à proximité de la rue des Poissonniers.

Projets associatifs et commerciaux

L'association **Les Jardins du Ruisseau** est installée depuis 2004 sur la Petite Ceinture. Elle souhaite que l'ouverture au public soit l'occasion de conforter et d'étendre son projet, d'un point de vue juridique et matériel. Il s'agirait notamment :

- D'implanter plus durablement le matériel de l'association, dans la mesure où celui-ci répond aux préconisations de SNCF réseau. L'association souhaiterait pouvoir laisser en place son parquet de danse démontable, et le mutualiser avec les projets voisins tels le Hasard Ludique.

- De bénéficier d'un financement Ville de Paris pour l'installation d'un abri de bâches tendues de part et d'autre du pont du Ruisseau.
- D'étendre les actions existantes : festival du spectacle vivant (de la gare d'Ornano à la gare de Saint Ouen), festival alimentation (en partenariat avec le Jardin des délices, la Louve, l'école hôtelière de la rue Belliard), festival environnement, festival sports et arts martiaux.
- De pouvoir utiliser *Le Métronome*, véhicule électrique conçu sur-mesure pour la Petite Ceinture.

Le Hasard Ludique est un projet de transformation de l'ancienne gare de Saint-Ouen en un lieu culturel hybride où cohabiteront une salle de spectacle, un atelier de pratique artistique et un bistrot. De janvier à mars 2016, le Hasard Ludique recueille les suggestions pour sa programmation par le biais d'une plateforme participative ouverte sur son site internet. Le chantier de rénovation de la gare de Saint-Ouen a commencé en février 2016 (maîtrise d'ouvrage déléguée : RIVP) pour une ouverture prévue pour le 2^{ème} trimestre 2017. Le Hasard ludique souhaite disposer d'une occupation temporaire pour la surface d'un des deux quais de la gare au moment de l'ouverture au public.

19^{ème} arrondissement

La mairie du 19^{ème} a organisé une réunion publique de concertation le 19 novembre 2015, qui a réuni 180 personnes. La Mairie souhaiterait ouvrir rapidement le tronçon situé entre la rue de Thionville et la rue Petit, aisément accessible, et intégrer au projet les porteurs de projet extra-municipaux ayant manifesté leur intérêt.

Projets associatifs et commerciaux

L'association **La Vache Bleue** est locataire des voutes du 25 quai de l'Oise. Arrivée en 1993, l'association a pris en charge les travaux de transformation des voutes en ateliers d'artistes. Elle a aussi créé une salle de répétition et de spectacle, une galerie d'art et un jardin. Elle souhaiterait pérenniser son installation aux plans juridique et matériel. Un bail d'occupation pluriannuel, plus stable, lui permettrait d'envisager des travaux d'amélioration (raccordement à l'eau et à l'assainissement, sécurisation des lieux, création d'un jardin artistique).

La Gare est un projet en cours de réalisation situé dans l'ancienne gare Pont de Flandre. Le projet inclut la création d'une salle de concert (jazz, musiques improvisées, DJ), d'une cantine-bar. La SAS Les Cheminots souhaite aussi signer une convention pour l'utilisation des voies et de leurs abords, pour y implanter une ferme pédagogique, des jardins partagés, des espaces de loisir. Elle propose de prendre à sa charge les aménagements de l'emprise SNCF.

L'association **Animation Insertion Culture et Vélo** (AICV), installée sous les voutes du 38bis quai de la Marne, ainsi que l'association **Halage**, ont également fait part à la mairie d'arrondissement de leurs intentions pour la Petite Ceinture.

A proximité de la petite Ceinture, une parcelle Ville de Paris insérée dans l'appel à projets Réinventer Paris (2 bis rue de l'Ourcq) a fait l'objet d'une attribution à l'équipe portant le projet « **la ferme du rail** ». Ce projet s'articulera autour d'une communauté de personnes en insertion et d'étudiants en horticulture. Il développera des cultures maraîchères en circuit court qui valorisent les déchets organiques de la ville. (<http://www.paris.fr/reinventerparis>)

LES DEMANDES EXPRIMÉES LORS DES DIFFÉRENTES PHASES DE CONCERTATION ET LEUR REFLET DANS LE PLAN-PROGRAMME

Comment faire ? Le processus comme clé du projet

La concertation a souligné l'importance des manières de faire. Dans les activités présentes aujourd'hui sur la Petite Ceinture (jardins partagés, notamment) comme dans sa gestion (nettoyage participatif), la possibilité de faire ensemble est décrite comme essentielle. Certains participants ont aussi imaginé des lieux où concevoir ensemble la programmation.

Là où la concertation a permis de recueillir des propositions parfois très détaillées dans leur contenu, le plan programme propose avant tout un processus, qui peut débiter sans avoir figé les usages futurs. En imaginant un chantier participatif d'ampleur croissante, débutant, idéalement, simultanément dans les 9 arrondissements concernés, il propose de créer rapidement des lieux incarnant le projet en cours. Dans chaque arrondissement, une base-vie permettrait dès l'été 2016 de s'informer, de constater l'arrivée du chantier, et pour ceux qui le souhaitent de contribuer à la préfiguration des usages. Cette mise en action rapide est pertinente dans la mesure où la concertation a débuté en 2013 et que nombre d'acteurs locaux ont déjà exprimé leurs souhaits.

Concevoir la Petite Ceinture comme un laboratoire dont le contenu s'adapte à une demande évolutive permet de s'affranchir du décalage entre la concertation en salle et le temps du projet. La concertation en salle a contribué à proposer des règles de fonctionnement à ce laboratoire. Le plan programme énonce des principes généraux pragmatiques pour l'ouverture : il part des espaces existants pour imaginer de grandes catégories d'usages. Par la suite, la vie du laboratoire repose sur les forces vives locales (associations, conseils de quartier, habitants) et sur leur portage de propositions particulières.

Un espace à part

Les débats sur la Petite Ceinture ont souvent évoqué une qualité particulière des lieux, un « en-dehors » à préserver. Pour certains participants, cette idée allait jusqu'à préférer le non-faire et la fermeture. Pour d'autres, elle permettait de mettre en garde contre une domestication de cet espace, au sens d'un aménagement qui l'aurait surdéterminé.

Le plan programme, s'il fait évidemment le choix de l'ouverture, reprend une part importante de ce point de vue et mentionne au rang de ses principes la **spécificité** de la Petite Ceinture. L'ouverture envisagée cherche à conserver sa singularité, et à inventer pour elle un statut à part, qui ne soit ni parc, ni jardin. L'intervention consistera à faire avec l'existant pour mettre en scène l'état de friche, en s'autorisant le non-faire. La forme actuelle de l'infrastructure est préservée, aucune construction n'est envisagée sur le linéaire, les seuls éléments bâtis sont les gares existantes ou des éléments reconstitués à leur emplacement lorsqu'elles ont disparu. La singularité se traduira dans l'invention de règles sur-mesure en matière d'intervention et de fonctionnement. La proposition de gouvernance, qui fait intervenir une structure dédiée (SAS Petite Ceinture), est une autre manière d'affirmer la spécificité de la Petite Ceinture.

Un réseau cohérent : les voies

La continuité du linéaire et les déplacements qu'elle permet étaient une des grandes thématiques de la concertation. En mettant en avant le principe d'**unité** de la Petite Ceinture, le plan programme répond à la fois à l'objectif de cohérence d'ensemble fixé par le protocole cadre et aux enjeux évoqués par la concertation. Il est attentif à préserver cette continuité, à ne permettre à aucune des activités envisagées de faire obstacle à la balade ou au rôle de couloir de biodiversité. L'ouverture simultanée dans les 9 arrondissements est aussi une conséquence de ce principe.

La continuité permet aussi de **penser l'échelle métropolitaine**. La Petite Ceinture relie quartiers, arrondissements, et doit participer à une dynamique entre Paris et son extérieur : elle a un rôle de lien biologique et pédestre aux bois de Boulogne et Vincennes, à la Seine, à l'Ourcq, à la vallée de la Bièvre.

La possibilité de **se déplacer différemment en ville** était vu comme une autre conséquence de la linéarité. Sur ce point, le plan programme adopte un parti favorisant les usagers les plus fragiles : pas d'utilisation ferroviaire, pas de déplacement long ou rapide à vélo (sans interdire l'accès aux vélos toutefois). Il reflète en cela la tendance qui se dégage de la concertation.

Valoriser la Petite Ceinture : les gares, les voûtes, les tunnels

Les débats ont fait apparaître un souhait de valorisation à différents niveaux : en tant que paysage urbain, espace de déambulation accessible à tous et patrimoine bâti. Le programme reformule l'ensemble de ces demandes en proposant de considérer la Petite Ceinture comme un bien commun. En ce sens, elle sera à terme rendue accessible à tous.

Le souhait d'une meilleure intégration urbaine trouve un écho dans le programme avec la restitution aux gares de leur fonction initiale de lien entre les voies et la voirie. Cela concerne autant les gares ayant déjà été vendues que celles dont la programmation reste à définir. Les gares sont conçues comme des lieux de rassemblement et de convivialité, dédiés à des activités récréatives et marchandes. Le programme propose de multiplier ces points d'accès en recréant les gares disparues et en connectant la Petite Ceinture physiquement ou en terme d'usage avec les projets et équipements attenants. Concernant la perception de la Petite Ceinture, le programme est attentif à mettre en scène le paysage depuis l'intérieur mais ne mentionne pas à ce stade la manière dont elle pourrait apparaître depuis l'extérieur.

La concertation a également soulevé la question des tunnels et des voûtes, qui trouve un relais partiel dans le programme. Les propositions concernant les tunnels sont reprises en ce qui concerne la dimension événementielle et le stockage, tout en préservant le principe de continuité du linéaire : si les tunnels sont les portions les plus complexes à rendre accessible, les activités accueillies ne pourront pas interrompre la continuité. En revanche, la dimension sociale de certaines propositions (hébergement d'urgence dans les gares ou les tunnels), ou les contributions plus pratiques au fonctionnement urbain (espace consacré au recyclage) sont en revanche laissées de côté à ce stade. Le programme propose aussi de restaurer les locaux situés sous les voûtes des viaducs pour les destiner à une occupation commerciale. S'il rejoint en ce sens le souhait de valorisation, la question devra être approfondie pour intégrer les acteurs déjà en place, dans le 19^e arrondissement en particulier.

Enfin, le programme aborde avec la valorisation économique une dimension restée assez discrète lors de la concertation. En proposant de circonscrire les activités commerciales aux gares, et de n'envisager la présence de commerces sur le linéaire que de manière éphémère (pop-up stores), il se montre cohérent avec les prises de position des participants.

Rôle écologique : les talus, les plateaux

Les remarques des participants à ce sujet relevaient d'une part de la préservation de l'éco-système installé, d'autre part d'une mise en culture qui vienne l'enrichir. Ces deux pans sont repris par le programme, qui définit les talus comme autant d'espaces de biodiversité :

- en délimitant des zones naturelles à préserver en l'état ;
- en créant des jardins là où les conditions s'y prêtent (sur les talus, les plateaux) ;
- en implantant différents supports de découverte : observatoires du biotope, ferme pédagogique.

La préservation du linéaire est par ailleurs une reconnaissance du rôle de connecteur biologique de l'infrastructure. Ces principes permettent d'englober les grands thèmes de la concertation, sans reprendre à ce stade le même niveau de détail. La logique de préfiguration et d'expérimentation permettra d'approfondir ces différents projets.

PRÉCONISATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN-PROGRAMME

Préciser les liens aux projets existants

Dans la proposition formulée par le plan-programme, il est fait mention des forces vives locales, parmi lesquelles les associations intéressées par le devenir de la Petite Ceinture pourraient tenir un rôle important. Si certains acteurs pourront prendre part à la démarche lors de l'ouverture des maisons du projet, d'autres devront être inclus plus tôt.

Les bases-vie dans chaque arrondissement sont le relais physique indispensable à la mobilisation autour du chantier participatif. Alors que leur organisation et leurs localisations devront se préciser rapidement, elles seront d'autant plus investies que leur fonctionnement aura tenu compte de l'existant.

- Dans le 12^e, il s'agit notamment des jardins partagés de association Gar'Eden, à l'emplacement de l'ancienne Gare Claude Decaen .
- Dans le 13^e, la promenade récemment ouverte sur la Petite Ceinture peut être utilisée pour donner une plus grande visibilité à la future base-vie, que cette dernière soit ou non implantée à proximité.-
- Dans le 14^e, des modalités d'interaction pourraient être recherchées avec le jardin partagé Vert Tige (rue de Coulmiers) et le projet de la gare de Montrouge (avenue du Général Leclerc).
- Dans le 15^e, la base-vie pourrait s'implanter en contrebas du parc Georges Brassens, ce qui fait écho au souhait de la mairie d'arrondissement d'établir à terme un lien entre le parc et la promenade déjà ouverte sur la Petite Ceinture. De quelle manière le théâtre Montfort ou la cité des Périchaux pourraient-ils être impliqués ?
- Dans le 16^e, la localisation envisagée pour la base vie lui permettrait d'être à la fois adossée au jardin du Ranelagh et au café La Gare.
- Dans le 17^e, elle pourrait être accessible depuis rue Ernest Roche et à proximité du parc Martin Luther King qui va connaître une nouvelle extension dans les toutes prochaines années ,
- Dans le 18^e, des synergies peuvent être envisagées avec les initiatives locales : la Recyclerie, les Jardins du Ruisseau, le Hasard Ludique.
- Dans le 19^e, des initiatives demandent à être reconnues (occupants des voûtes) et à s'impliquer dans la démarche : la Vache Bleue, le projet *la Gare* (du pont de Flandres).
- Dans le 20^e, la rue de la Mare a été signalée lors de la concertation comme étant une jonction aisée entre la Petite Ceinture et l'espace public : elle pourrait être une localisation visible pour une base-vie.

Parallèlement, des porteurs de projets privés se sont manifestés directement auprès de la Ville. Le plan-programme devra préciser comment il est proposé de les intégrer à la démarche globale ?

Mise en œuvre du chantier participatif

La prise en compte du contexte a des conséquences directes sur la mise en œuvre du chantier. Afin de parvenir à ouvrir des espaces d'information et de préfiguration dès l'été 2016, **les modalités d'ouverture des bases-vie peuvent être adaptées à chaque site.**

Mobiliser et animer

L'importance de la mobilisation lors des différents moments de concertation sur la Petite Ceinture révèle un intérêt soutenu pour le sujet. Outre la communication habituelle (presse, mailing), l'événement d'ouverture et la visibilité des bases-vie et des chantiers sont de puissants leviers de mobilisation. La proposition d'installer un

conteneur aux couleurs reconnaissables pourra être complétée par des objets visibles depuis l'espace public (structure à construire à l'ouverture du chantier par exemple).

Par la suite, la mobilisation et l'animation supposent aussi des moyens humains. Afin de garantir la cohérence de la démarche, chaque site doit avoir au moins un interlocuteur répondant à la direction de projet. Si les forces vives locales sont invitées à prendre part à la démarche, il importe qu'un représentant de la Ville et de la SNCF soit présent pour que chacun puisse y participer. La création de ces postes d'animation, qui nécessitent des compétences techniques (espaces verts, constructions légères en lien avec la préfiguration...), pourrait être l'occasion d'impliquer des agents de la Ville et de la SNCF.

Prendre en compte le voisinage

L'expérience récente de la promenade du 15^e rappelle la délicatesse qui doit accompagner l'ouverture. Le chantier participatif permet d'assurer une plus grande lisibilité de la démarche pour le voisinage, et l'implication de ceux qui le souhaitent. Mais une attention particulière doit être accordée aux riverains en termes de communication et de gestion du chantier.

Faire confiance aux participants

Lorsque les participants à la concertation mentionnent leur attachement au faire ensemble, l'idée est régulièrement liée à une présence institutionnelle relativement faible dans les lieux. En proposant un chantier participatif à très grande échelle, le plan-programme fait écho à ces remarques. Mais l'ouverture au public passe aussi par une réaffirmation de la puissance publique. La subtilité de la mise en œuvre réside dans la marge d'appropriation qui sera laissée aux participants, et qui déterminera leur engagement dans le projet. L'encadrement du chantier participatif doit permettre d'assurer la sécurité des participants, tout en réussissant à les mobiliser par un projet qui reste flexible et évolutif.

La co-visibilité des participants et des professionnels peut aussi permettre légitimer tous les types de chantier, malgré le cloisonnement. Des structures ajourées, type ganivelle, sont à ce titre utiles pour montrer tout en marquant les limites.

Cette place accordée aux participants doit aussi interroger la gouvernance de la Petite Ceinture dans la durée, à travers la manière dont s'organisera le partenariat entre Ville et SNCF et notamment le projet d'une structure dédiée Petite Ceinture : de quelle manière les acteurs locaux seront-ils représentés dans les différentes instances de cette gouvernance ?

Evaluer, partager

Afin que la préfiguration joue son rôle, la période d'animation qui s'ouvre à compter de l'été 2016 doit aussi s'inscrire dans une logique d'évaluation. La valeur expérimentale de la démarche dépend aussi de l'aptitude à en tirer le bilan. Cela en documentant ce qui se passe durant les phases de chantier participatif, mais aussi en organisant des moments de restitution collective des expérimentations menées autour de chaque base-vie, à l'échelle de l'arrondissement et à celle de l'ensemble du projet.

CONCLUSION

La proposition formulée par le plan programme répond à une demande fondamentale des Parisiens, que l'on pouvait lire dans les différents moments de concertation : celle de considérer que la manière de faire devrait précéder le contenu. En imaginant l'ouverture d'un laboratoire à l'échelle parisienne, le programme ouvre une expérimentation ambitieuse, dont le succès reposera sur la souplesse de mise en œuvre (parvenir à adapter le dispositif à la diversité des contextes), sur la qualité de l'animation (coordonner de manière rigoureuse sans aseptiser la démarche), et sur une grande tolérance à l'incertitude (constitutive de toute expérimentation).